



FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE : APPEL DE PROJETS

La Sarre, le 22 septembre 2020 – La MRC d'Abitibi-Ouest lance un appel de projets pour son Fonds d'économie sociale 2020. Les organismes admissibles sont les coopératives et les organismes à but non lucratif légalement constitués qui exercent des activités marchandes. Ils ont jusqu'au 30 octobre pour soumettre leur demande. Le tout doit être transmis par courriel au <u>imainville@mrcao.qc.ca</u>. Seules les demandes ayant été présentées dans les délais seront analysées.

Les projets seront évalués selon :

- Le nombre d'emplois créés;
- La pertinence du projet, la créativité et l'innovation;
- L'impact du projet;
- La pérennité;
- Les priorités de développement identifiées dans le Plan de développement durable 2019-2029 de la MRC d'Abitibi-Quest.

L'entreprise d'économie sociale exerce des activités économiques à des fins sociales, c'est-à-dire qu'elle vend ou échange des biens et services non pas dans le but de faire du profit, mais plutôt dans celui de répondre aux besoins de ses membres ou de la communauté qui l'accueille. C'est une entreprise gérée démocratiquement qui aspire à la viabilité économique. Sa finalité sociale peut prendre des formes variées : l'intégration sociale et professionnelle de personnes éloignées du marché du travail, la création d'emplois de qualité et durables, l'offre et le maintien de services de proximité, la préservation de l'environnement, etc. Cette entreprise est bien ancrée dans son milieu et contribue à la vitalité socioéconomique du territoire.

Pour des conseils ou de l'information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec la MRC d'Abitibi-Ouest par courriel <u>imainville@mrcao.qc.ca</u> ou par téléphone au 819 339-5671, poste 249. Vous pouvez également aller au <u>www.mrcao.qc.ca</u> pour consulter le Plan de développement durable 2019-2029 et dans la rubrique «Les services» → Développement → Les fonds de la MRC → Fonds d'économie sociale.

À propos de la MRC d'Abitibi-Ouest

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Le principal mandat de la MRC est celui de l'aménagement et du développement de son territoire.